

La perception du paysage de la plaine du Rhône entre Sion et Martigny de 1700 à 1850 d'après les récits des voyageurs et les documents historiques

Muriel BORGEAT-THELER

Le projet « Sources du Rhône », mené par les Archives de l'Etat du Valais en collaboration avec la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM), vise à exploiter les sources documentaires disponibles afin d'appréhender, sur la longue durée, l'histoire du Rhône, de la plaine riveraine et de ses habitants. Le troisième volet du projet¹ (2017-2020) a pour objet l'étude de la plaine du Rhône et de ses usages sur la période comprise entre 1500 et 1850. Cet article cherche à comprendre les mutations intervenues dans les descriptions de la plaine et la perception du paysage entre le début du XVIII^e siècle et le début du XIX^e siècle².

La perception négative de la plaine du Rhône, décrite comme un espace insalubre et inesthétique, est omniprésente dans les guides de voyage jusque dans les années 1860-1870³. Ce constat ne signifie pourtant pas que tous les voyageurs ont partagé cet avis défavorable. L'historienne de la culture Ariane Devanthéry a relevé une remarque éloquent dans le guide Murray publié en 1886, soit 23 ans après le début de la Première Correction du Rhône. Les résultats des travaux d'aménagement permettent à l'auteur anglais de signaler « qu'il y a de bonnes raisons d'espérer

L'auteur tient à remercier M. Emmanuel Reynard, directeur scientifique du projet Sources du Rhône, et M. Alain Dubois, directeur des Archives de l'Etat du Valais, de leur soutien et de la relecture attentive de cet article. Merci également aux collaborateurs des Archives de l'Etat du Valais de leur disponibilité et de leurs conseils. M. Pierre Dubuis l'a aidée à transcrire et à comprendre certains textes; qu'il en soit vivement remercié.

¹ Le premier volet (2006-2012) a étudié les procès entre communautés riveraines, qui font intervenir le Rhône et qui ont pour théâtre la plaine alluviale du XIV^e au XIX^e siècle (Muriel BORGEAT-THELER, Alexandre SCHEURER, Pierre DUBUIS, « Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions », dans *Vallesia*, 66 (2011), p. 39-106 et Alexandre SCHEURER, « Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions. IV. Quarante ans de projets, de travaux, de litiges et de catastrophes (1820-1860) », dans *Vallesia*, 67 (2012), p. 1-67). Le deuxième volet de recherche (2013-2016) s'est intéressé à l'utilisation de la plaine riveraine du fleuve et à l'évolution de ses structures foncières. Plusieurs études de cas ont été réalisées dans ce cadre (Muriel BORGEAT-THELER, « Les reconnaissances de Fully et les terrains adjacents au Rhône en 1430 et en 1503 », dans *Vallesia*, 70 (2015), p. 209-253; Emmanuel REYNARD, Dominique BAUD, « Etude géohistorique de l'assèchement de la plaine de Riddes-Martigny (1910-1940) », dans *Ibidem*, p. 255-291; Delphine DEBONS, « Pour que les terrains de la plaine se couvrent de fruits et de fleurs. Améliorations foncières et privatisation des propriétés dans la plaine de Saillon (1927-1945) », dans *Vallesia*, 71 (2016), p. 1-36).

² Un deuxième article paraîtra dans la revue *Vallesia* et sera consacré aux usages de la plaine du Rhône entre 1500 et 1800.

³ Johann Gottfried EBEL, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell, Füssli et Cie, 1805, vol. 4, p. 322-326.

que la vallée puisse retrouver la prospérité décrite par les voyageurs du passé»⁴. Si nous ne connaissons pas avec précision les voyageurs auxquels cette citation fait référence ni l'époque qu'elle mentionne, les recherches entreprises ces dernières années nous permettent d'esquisser des hypothèses concernant les mutations intervenues dans les descriptions de la plaine entre le début du XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. L'étude de certains textes laisse entrevoir la prospérité évoquée par le guide Murray. Or, à partir de 1777, la perception du paysage a évolué, comme le montrent plusieurs récits. Après les avoir étudiés, nous tenterons de vérifier dans les documents historiques si ces représentations sont dignes de confiance et comment celles-ci ont pu influencer les décisions des autorités.

Une plaine fertile

De nombreux voyageurs, écrivains et scientifiques ont laissé des descriptions très détaillées du Rhône, de sa plaine et des populations riveraines depuis le XVI^e siècle⁵. Certains portent un regard attentif sur la vallée qu'ils observent et qualifient de «fertile». Cette prospérité mentionnée par le guide Murray est présente non seulement dans le guide de voyage d'Abraham Ruchat rédigé au début du XVIII^e siècle⁶, mais également dans d'autres récits que nous avons découverts. Si les propos du pasteur vaudois, «considéré comme l'initiateur du détail topographique dans la description littéraire»⁷, semblent dignes de confiance, nous verrons que d'autres récits similaires le sont également.

Dès le XVI^e siècle, le chroniqueur Guillaume Paradin écrit qu'au bas des montagnes du Valais «y est le país bon et terre fertile à merveilles, feconde de toutes choses requises pour l'usage de la vie de l'homme»⁸. Il ajoute qu'à proximité de Sion et de Martigny, «il y a plusieurs champs, et assez larges prairies»⁹. Cet historien de Lyon et humaniste célèbre n'a peut-être pas voyagé en Valais, mais il a probablement consulté des personnes qui connaissaient le pays et pouvaient le renseigner. Ainsi est-il en mesure de préciser dans quelles régions la culture des céréales et de l'herbe est importante.

⁴ John MURRAY, *Handbook for travellers in Switzerland and the Alps of Savoy and Piedmont, the Italian Lakes, and part of Dauphiné*, London, John Murray, 1886¹⁷, p. 194; traduit et cité par Ariane DEVANTHÉRY, «Entre source poétique et marais insalubres. Le Rhône ambigu des guides de voyage au XIX^e siècle», dans Emmanuel REYNARD, Myriam EVÉQUOZ-DAYEN, Gilles BOREL (éd.), *Le Rhône, entre nature et société*, Sion, 2015 (Cahiers de Vallesia, 29), p. 269.

⁵ Plusieurs descriptions de ces auteurs étrangers au canton sont publiées dans l'ouvrage d'Antoine PITTELOUD, *Le Valais à livre ouvert. Anthologie des voyageurs et des écrivains de la Renaissance au XX^e siècle*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2010. Voir également Claude REICHLER, Roland RUFFIEUX, *Le voyage en Suisse. Anthologie des voyageurs français et européens de la Renaissance au XX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 1998.

⁶ Abraham RUCHAT, *Les Délices de la Suisse*, Leyde, Pierre Vander Aa, 1714, vol. 4, p. 744-747; cité par DEVANTHÉRY, «Entre source poétique et marais insalubres», p. 273-274.

⁷ Marcus BOURQUIN, «Introduction», dans *Les Délices de la Suisse*, Genève, Slatkine, 1978, t. 1, p. 1; cité par DEVANTHÉRY, «Entre source poétique et marais insalubres», p. 274.

⁸ Guillaume PARADIN, *Chronique de Savoye*, Genève, Jean de Tournes, 1602³, p. 9. La première édition, à Lyon, date de 1552.

⁹ *Ibidem*.

Près d'un siècle plus tard, en juin 1646, John Evelyn, un jeune Anglais de retour d'Italie par le col du Simplon, note peu avant son arrivée à Sion : « le Rhône, cette belle rivière, coulant tout près de nous dans un lit étroit et tranquille, presque au milieu de ce canton, et rendant le paysage fertile en herbe et en blé qui y poussent en abondance »¹⁰. Dans cet extrait du *Journal* d'Evelyn, le fleuve est considéré comme la raison principale de la prospérité du pays. Quelques paragraphes plus loin, l'auteur rappelle sa première impression positive en précisant : « suivant la même plaisante vallée bordée de chaque côté d'horribles montagnes, et semblable à un corridor long de plusieurs milles, nous arrivâmes à Martigny »¹¹. Comme la plupart des voyageurs du XVII^e siècle, John Evelyn n'aime pas les montagnes et préfère la plaine. Il a écrit son *Journal* plusieurs années après sa découverte des lieux, d'après des notes prises pendant son voyage. Selon Antoine Pitteloud, il « est le premier à nous rendre en détail, sans souci du style et de l'effet, les épisodes de sa traversée du Simplon et du Valais »¹². Le témoignage de l'un des fondateurs de la *Royal Society*, horticulteur et jardinier reconnu, constitue un élément précieux pour appréhender le paysage de son époque. Comme chez Abraham Ruchat, qui rédige *Les Délices de la Suisse* 70 ans après le passage d'Evelyn, les inondations et les marécages ne semblent pas exister¹³. Evelyn serait-il un des voyageurs du passé auquel le guide Murray fait référence ?

Un autre voyageur britannique, John Moore, médecin et précepteur, décrit le paysage qu'il observe entre Martigny et Sion depuis le col de la Forclaz, au milieu du XVIII^e siècle : « la vallée elle-même est très fertile, bien cultivée et divisée en prairies, vignes et jardins ; le Rhône la traverse en formant d'agréables détours »¹⁴. Cet avis positif sur la plaine est partagé par un grand savant suisse qui visite les Alpes à la même époque, Jean André de Luc. On peut faire confiance à sa description, car il explique avoir été choqué par la vue d'un grand nombre de goitreux à Martigny, ce qui a assombri la suite du voyage. Il se justifie ainsi : « sans cette circonstance, le chemin de Martigny à Sion, capitale du Valais, qui serpente dans une belle vallée, nous eût paru extrêmement intéressant »¹⁵. La littérature de voyage transmet un regard qui peut évoluer en fonction des objets sur lesquels l'esprit se concentre. De Luc évoque en effet la difficulté éprouvée par ses amis et lui-même à détacher leur attention des crétins et à retrouver le plaisir de découvrir le paysage environnant. Il leur faudra attendre le lendemain et la possibilité d'admirer les vues panoramiques de Sion et ses alentours, depuis la colline de Valère, pour éprouver à nouveau l'émerveillement recherché. Cette réflexion sur les émotions ressenties et cette volonté de mettre en avant les expériences et les impressions sensibles signalent les débuts du voyage romantique.

¹⁰ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 64.

¹¹ *Ibidem*.

¹² *Ibidem*, p. 60.

¹³ DEVANTHÉRY, « Entre source poétique et marais insalubres », p. 274.

¹⁴ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 139. Le livre de John Moore, *Lettres d'un voyageur anglais sur la France, la Suisse et l'Allemagne*, est traduit en français par Henri Rieu et il est publié à Genève en 1781.

¹⁵ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 113. Le livre de Jean André de Luc, *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, paraît en 1778.

Dans ses lettres, Jean-Marie Roland de la Platière, un économiste réputé, raconte à sa future épouse ses voyages réalisés entre 1769 et 1776. Il évoque le climat agréable et la prospérité de la plaine: «le printemps règne au bas et, dans les campagnes de Sion, au milieu des fleurs et des fruits, on jouit des charmes d'un pays fertile et d'une zone toujours tempérée»¹⁶. Ces charmes sont tels que l'auteur écrit, après cette description, un petit poème en italien dont la deuxième strophe est consacrée au Rhône:

E il fiumicel che, placido,
Fra le sue sponde mormora;
Fà, col disciolto umor,
Il margine fiorir.

Et le petit fleuve qui, tranquille,
Murmure entre ses berges,
Fait, avec l'humeur pétillante,
Fleurir les rives.¹⁷

Le calme, la joie et la musicalité printanière qui se dégagent de ces vers n'empêchent pas Roland de la Platière de revenir ensuite à des propos plus sévères. Il évoque notamment le fait que les goitreux, les muets et les imbéciles restent nombreux, mais que la population jouit en général d'une bonne constitution. Comme Jean André de Luc et Abraham Ruchat, s'il aborde le thème déplaisant des goitreux, il ne mentionne pas celui des marais. Est-ce parce que la plaine entre Martigny et Sion n'est, jusqu'en 1776, pas aussi marécageuse que dans les années qui suivent?

La majorité des textes étudiés ci-dessus ont été rédigés entre 1646 et 1776 par des hommes instruits qui ont en commun d'avoir posé un regard émerveillé sur la plaine du Rhône et, pour certains, sur le fleuve lui-même. Ils ont apprécié le spectacle des campagnes «fertiles». C'est d'ailleurs cet adjectif qui revient le plus souvent et caractérise leurs descriptions du paysage, corroborant par là même l'ancienne prospérité de la vallée qu'évoque le guide Murray à la fin du XIX^e siècle.

Une plaine en contrastes

Avec le voyage romantique dont les codes culturels se développent dès la fin du XVIII^e siècle, l'écriture cherche à célébrer les paysages choisis pour leur beauté et les émotions que celle-ci procure. Lorsqu'un voyageur observe des marécages ou des inondations, l'expérience vécue est rarement positive. Influencé par ses connaissances et sa sensibilité, il souhaite éprouver les impressions promises par un ailleurs désiré et parfois idéalisé. Les déconvenues le conduisent à porter des jugements négatifs qui sont souvent personnels. Cette composante subjective des récits de voyage est importante et incite le lecteur à la prudence. En outre, comme les

¹⁶ PITTELOUD, *Le Valais à livre ouvert*, p. 97. Les *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe* sont publiées à Amsterdam en 1780.

¹⁷ PITTELOUD, *Le Valais à livre ouvert*, p. 97. J'ai un peu modifié la traduction proposée par Antoine Pitte-loud. Ce dernier précise qu'on ignore si le poème est de Roland de la Platière ou d'un autre auteur.

goitreux et les crétins, les marais appartiennent aux clichés qui se fondent sur l'image négative des lieux, véhiculée par une culture et une époque. Il s'agit donc de mettre en perspective les descriptions du Rhône et de sa plaine « de manière à faire la part des choses entre les formulations rapides et superficielles et les idées toujours partielles et réductrices, mais dans le même temps représentatives, de la façon dont ces espaces ont été perçus par les voyageurs romantiques »¹⁸. A cet égard, les oppositions qui apparaissent dans certains textes sont très intéressantes et nous permettent d'observer les espaces perçus à travers un prisme différent, celui d'un paysage en constante évolution, dont les changements s'opèrent de façon variée selon les lieux. Entre perceptions des voyageurs et mutations du paysage, comment appréhender une plaine tout en contrastes ?

La première description de la vallée en clair-obscur se trouve dans le récit de Louis Ramond de Carbonnières qui, à 22 ans, parcourt à pied le pays, du 4 au 14 juillet 1777. Le jeune homme, qui a étudié les sciences, s'intéresse d'abord aux montagnes et remarque que la chaîne exposée au nord a subi des éboulements. Il voit dans les « monstrueux débris de ces monts »¹⁹ la cause de la prospérité du Bas-Valais :

C'est cependant à ces ruines que le Bas-Valais doit l'extrême fertilité qui le distingue. Sans ces bouleversements, il serait encore revêtu, comme le Haut-Valais, de la monotone verdure qui couvre la croupe des hautes montagnes ; il n'aurait que des pâturages. C'est à ces murs perpendiculaires qu'il doit la chaleur concentrée qui féconde la plaine. Parmi leurs débris, la charrue a trouvé des surfaces horizontales ; la vigne s'est attachée à un sol divisé et convenable ; une forêt s'est élevée sur un vaste éboulement²⁰ ; la somme totale des superficies habitables a augmenté et bientôt, à la pente uniforme et stérile des montagnes, on a vu succéder un amphithéâtre de plates-formes cultivées.²¹

Si cette description de la plaine englobe les coteaux, les cônes de déjection et les collines, elle témoigne d'une acception du mot « plaine » qui ne se limite pas à la plaine alluviale²². Dans le paragraphe suivant, l'auteur loue les techniques des Valaisans telles que les bisses, mais il les voit contraints de céder face aux catastrophes naturelles, notamment la crue des torrents et du fleuve :

J'ai vu leurs vallées abandonnées à la fureur de tous les torrents déchaînés. Le Bas-Valais, à la fois inondé et brûlé, était submergé par le Rhône qui ne souffrait d'autres rives que la chaîne qui borne le pays qu'il ravageait et qui bouillait, pour ainsi dire, sous le soleil du mois de juillet.

Forcé d'abandonner les plaines noyées, je cherchai un refuge sur les hauteurs ; là, je jouis du plus beau et du plus affreux des spectacles. Sous mes pieds, la plaine transformée en un vaste lac m'offrait un tableau de désolation : je voyais des villages et des forêts à demi submergés, qui commençaient à peine à sortir du sein des eaux, des ruines, de vastes champs de gravier, déplorables monuments des ravages du fleuve...²³

18 DEVANTHÉRY, « Entre source poétique et marais insalubres », p. 260.

19 PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 103.

20 Il s'agit probablement de la forêt de Finges.

21 PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 103.

22 C'est le cas également pour les descriptions étudiées ci-dessus, notamment celles de Guillaume Paradin, d'Abraham Ruchat et de John Moore.

23 PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 103-104.

Cet extrait semble s'opposer à la description précédente, plus objective, plus générale et probablement antérieure à l'inondation. L'expérience de la crue du fleuve a marqué le jeune homme, qui l'évoque avec des termes empruntés à l'esthétique du sublime, comme « du plus beau et du plus affreux des spectacles ». Les superlatifs, les répétitions (« vaste lac », « vastes champs de gravier », etc.) et le champ lexical du désastre (par exemple « inondé », « submergé », « ravageait », « noyées », « refuge », « désolation ») montrent en effet que l'auteur est influencé par le sentiment du sublime. La grandeur, la singularité et la beauté qu'il a perçues grâce à la vue (« j'ai vu », « je voyais »), caractéristiques de cette esthétique, sont indéniablement présentes dans cet extrait. Si Ramond de Carbonnières a sans doute assisté à une inondation durant la période des hautes eaux, la mise en perspective de son récit nous permet de le replacer dans le contexte de la dynamique fluviale de l'époque. Nous le verrons, les sources indiquent que la situation empire progressivement entre 1764 et 1782.

Un auteur célèbre, Johann Wolfgang von Goethe²⁴, raconte, dans une lettre datée du 8 novembre 1779, les péripéties vécues à cause du Rhône. Alors que ses compagnons et lui chevauchent entre Martigny et Sion et que « l'aspect de cette vallée merveilleusement belle éveillait de bonnes et joyeuses pensées »²⁵, ils se retrouvent contraints de rebrousser chemin, le pont de Riddes, détruit, étant en cours de réparation. Les voyageurs gardent leur bonne humeur et observent avec attention le paysage, surtout lorsqu'ils atteignent le château de Saillon :

Le Rhône fait de fâcheux dégâts dans ce pays étroit. Pour arriver aux autres ponts, nous dûmes chevaucher plus d'une lieue et demie à travers des grèves sablonneuses que le fleuve déplace très souvent par les inondations et qui ne sont bonnes qu'à produire des aunes et des saules. Enfin nous atteignîmes les ponts, qui sont très mauvais et longs, branlants et composés de rondins mal assurés. Nous dûmes y faire passer un par un nos chevaux, non sans inquiétude. Ensuite nous continuâmes notre marche sur Sion par le côté gauche de la vallée. Le chemin était le plus souvent mauvais et pierreux, mais chaque pas nous offrait un paysage digne du pinceau. Il nous conduisit entre autres à un château élevé, d'où l'on avait sous les yeux une des plus belles vues que j'aie rencontrées dans tout mon voyage. Les montagnes les plus proches s'enfonçaient des deux parts dans la terre avec leurs assises, et, par leurs formes, réduisaient en quelque sorte la perspective du paysage. La largeur entière du Valais, de montagne à montagne, s'étalait sous nos yeux, et le regard l'embrassait commodément ; le Rhône, avec ses courbures diverses et ses buissons, passait devant les villages, les prairies et les collines cultivées. [...] Le bas de la vallée consistait principalement en herbages, mais, en avançant vers Sion, nous trouvâmes aussi quelque agriculture.²⁶

Le regard de Goethe s'attarde d'abord sur les dommages causés par les crues du fleuve. Puis, il explique les difficultés endurées pour passer d'une rive à l'autre,

²⁴ Sur les voyages de Goethe dans les Alpes, voir Christine CHIADO RANA, *Goethe en Suisse et dans les Alpes : voyages de 1775, 1779 et 1797*, Genève, Georg Editeur, 2003.

²⁵ PITTELOUD, *Le Valais à livre ouvert*, p. 120.

²⁶ *Ibidem*, p. 120-121.

probablement dans la région de Fully. Le pont dessiné sur la droite du plan de 1618 (fig. 1) nous donne une idée des ponts empruntés par l'auteur. Ils ne sont pas destinés aux trajets des voyageurs comme la route royale sur laquelle se trouve le pont de Riddes, mais aux déplacements des villageois qui se rendent, avec leurs bêtes, dans les pâtures communs ou qui vont travailler leurs terres de l'autre côté du Rhône. Arrivé à Saillon, l'écrivain est émerveillé par la vue qui s'offre à lui. Le Rhône et les prés sont alors intégrés dans cette vision positive du paysage. Plus loin, il précise même que, si la plaine est surtout dévolue aux pâtures, certaines régions sont cultivées. Par conséquent, son regard évolue selon les lieux qu'il traverse et sa perception change également.

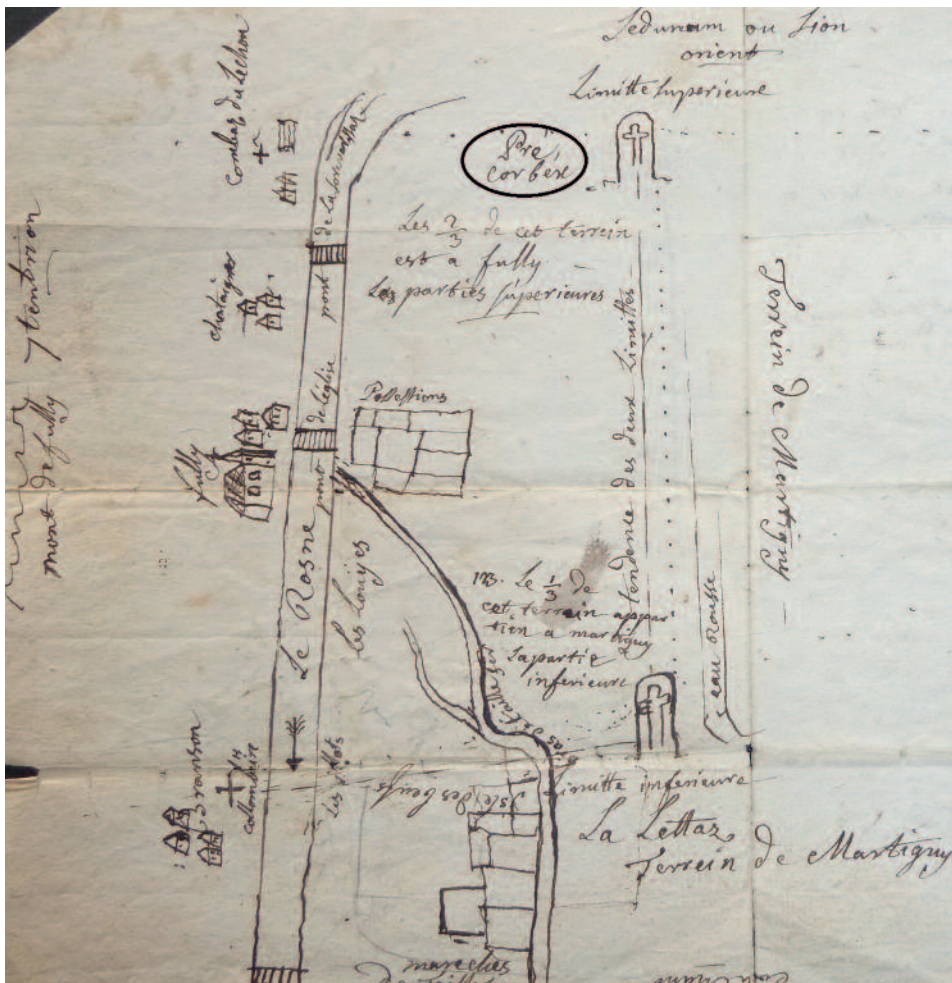


Fig. 1. Plan de 1618 illustrant la séparation des biens communs entre les communautés de Martigny et de Fully. Les limites sont représentées par des croix et le Pré Corbex a été entouré en noir. (AC Martigny, Martigny-Mixte, 756).

Au début du XIX^e siècle, le Genevois Georges Mallet, un homme de lettres, traverse le Valais en direction du Simplon. Il est le seul voyageur à remarquer l'importance du flottage du bois :

Le Rhône, dont nous suivons les rives, charrie une grande quantité de bois ; ses bords et ses îles en sont couverts. On nous apprend que ce bois vient de Sion et qu'on le fait descendre jusqu'à Villeneuve ; l'on remonte le fleuve dans un petit bateau pour dégager les pièces arrêtées dans leur route et il est défendu aux habitants des environs de se les approprier.²⁷

Ce passage montre que le jeune homme est bien renseigné. Il évoque aussi les marais qui bordent le Rhône et proviennent, selon lui, des torrents de pluie qui se déversent dans les montagnes puis dans le fond de la vallée. Reprenant le cliché qui s'est répandu, il impute aux vapeurs des marécages les goîtres et le crétinisme. Si son regard n'est pas aussi émerveillé que celui de Goethe, il signale que le paysage diffère d'un endroit à l'autre : « la fertilité du Valais varie beaucoup. Près de Martigny, [...] des marais occupent une partie du bas de la vallée. [...] Le paysage change ensuite ; de beaux pâturages remplacent les marais »²⁸. Les trois phrases atténuent en quelque sorte l'image négative véhiculée par les marécages. En effet, ces derniers ne se trouvent que dans « une partie du bas de la vallée » et ils sont remplacés par de « beaux pâturages ». Ce témoignage est révélateur d'une représentation des espaces qui se contredit entre l'appréciation générale du début, à la fois personnelle et culturelle d'un homme, et les variations qu'il décrit plus tard d'une région à l'autre. Comme plusieurs de ses contemporains, Georges Mallet, issu d'une élite urbaine, est marqué par une impression, celle que le Valais est resté à l'époque du Moyen Âge²⁹.

Grâce à la construction de la route du col du Simplon entre 1801 et 1805, les autorités françaises espèrent que le pays s'adaptera aux défis qui l'attendent. Pour Joseph Eschasseriaux, le chargé d'affaires de Napoléon Bonaparte en Valais de juillet 1804 à octobre 1806, cette route représente un exemple à suivre pour combattre le Rhône qu'il nomme l'ennemi du Valaisan³⁰. Il est le premier étranger à accorder tant d'importance à la lutte contre le fleuve.

Au milieu du Valais même, dans la route du Simplon, repose un frappant exemple des grands obstacles aplanis, de la nature vaincue : arrêter les débordements des eaux du Rhône, diriger et diguer le lit de ce fleuve présente un bien moins grand obstacle de la nature, une moindre conception de l'art, un moindre effort de travail. Une nation n'a qu'à vouloir pour venir à bout d'une entreprise de ce genre. C'est en l'exécutant que le peuple du Valais peut s'absoudre, aux yeux des étrangers, de son caractère d'inactivité et d'insouciance, et avoir la gloire de léguer à la génération à venir un beau monument de son industrie et une source de prospérité.³¹

²⁷ *Ibidem*, p. 709-710. Georges Mallet (1787-1865) publie ses *Lettres de Genève à Milan par le Simplon* à Paris et à Genève en 1810 et 1816.

²⁸ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 710.

²⁹ « En traversant le Valais, on se croit encore au Moyen Âge ; il semblerait que ce pays n'a pas marché de front avec le reste de l'Europe, et que la civilisation et les lumières n'ont pu franchir encore les hautes montagnes qui le séparent du monde. » (*Ibidem*, p. 711).

³⁰ Joseph ESCHASSERIAUX, *Lettre sur le Valais, sur les mœurs de ses habitants*, Paris, Maradan, 1806, p. 34.

³¹ *Ibidem*, p. 36.

Sa comparaison entre les travaux de la route et ceux qu'il imagine pour l'aménagement du Rhône ne s'est pas avérée appropriée (au vu de leur durée et des sommes engagées pour la Première Correction du fleuve³²). Néanmoins, son texte dévoile en grande partie la conviction des Français. Eschasseriaux souhaite montrer l'incapacité du Valais à se gérer et à se gouverner et légitimer ainsi l'ingérence de la France. Les problèmes liés au Rhône sont, pour lui, l'un des exemples de cette incapacité. Le gouvernement valaisan devrait donc se concentrer sur l'endiguement du fleuve et l'amélioration du territoire de la plaine³³. En tant qu'ancien élu de la Convention nationale, Eschasseriaux avait rédigé un rapport sur le dessèchement des marais en septembre 1792, dans lequel il présentait déjà des arguments pour que la législation veillât à purifier l'air et le sol³⁴. Également membre du Comité de l'agriculture et du commerce, il était considéré comme un spécialiste des questions agricoles. Il s'était rallié aux idées des physiocrates qui, avant la Révolution, souhaitaient déjà un renouveau de l'agriculture et la mise en culture des marais, pour la plupart des terrains communaux. Ces idées, Eschasseriaux les reprend dans sa *Lettre sur le Valais*: «des terres marécageuses et vaines, des communaux immenses qui n'enrichissent ni les communes, ni l'état, ni les particuliers occupent la place des terres fécondes»³⁵. La législation doit donc permettre l'intensification du développement agricole, quitte à vendre les biens communs de la plaine, nombreux dans les communes valaisannes. La richesse du pays en dépend, selon lui.

Pourtant, Eschasseriaux reconnaît parfois que la plaine est cultivée. La première fois qu'il l'admet, cela n'est pas flagrant, car il le fait dans une note.

Le froment, le seigle, l'orge, le vin, le maïs, les bois sont les principaux produits du Valais. Ces produits pourroient s'accroître de moitié par les progrès de l'agriculture. C'est dans la plaine et sur le versant des montagnes les plus exposées au midi que naissent la plupart des productions du Valais.³⁶

S'il ne peut s'empêcher de mentionner les progrès qu'il envisage pour le bien du pays, il décrit tout de même une occupation extensive du territoire. En outre, sur le chemin qui le conduit de Martigny à Saint-Pierre-de-Clages, il évoque un paysage bucolique: «une plaine riante, [...] le Rhône, non loin de là, ceignant par ses contours une partie de cette plaine fertile, donnent au bourg Saint-Pierre une perspective assez piquante»³⁷. Ce passage montre que, dans certaines situations, la perception d'un individu peut changer.

³² La route du col du Simplon coûte plus de huit millions de francs et la Première Correction, plus de dix millions de francs, pour des travaux qui durent trente ans entre 1863 et 1894 (Léna PASCHE, «Travaux de correction des cours d'eau en Valais et dans la région de Conthey (1860-1900)», dans *Vallesia*, 59 (2004), p. 238).

³³ ESCHASSERIAUX, *Lettre sur le Valais*, p. 34-37.

³⁴ Jean-Michel DEREK, «Le décret du 14 frimaire an II sur l'assèchement des étangs: folles espérances et piètres résultats. L'application du décret en Brie», dans *Annales historiques de la Révolution française*, 325 (juillet-septembre 2001), [en ligne:] <http://journals.openedition.org/ahrf/449> (consulté le 30 avril 2020).

³⁵ ESCHASSERIAUX, *Lettre sur le Valais*, p. 29.

³⁶ *Ibidem*, p. 128, note 2.

³⁷ *Ibidem*, p. 54.

Pour que nous puissions avoir une idée plus précise des espaces perçus par les voyageurs entre Sion et Martigny au début du XIX^e siècle, les gravures de qualité de Gabriel-Ludwig Lory et de son fils Mathias-Gabriel sont de précieuses alliées. Elles ont été réalisées sur la proposition d'un amateur d'art de Neuchâtel qui souhaitait commander un ouvrage illustré sur la nouvelle route du Simplon. Les textes qui accompagnent les trente-cinq planches ont été rédigés par le beau-frère de Gabriel Lory fils, Maximilien de Meuron³⁸, qui a voyagé avec lui en Valais durant l'été 1809. Pour la *Vue de Sion prise du côté du couchant* (fig. 2), il écrit d'abord : « la route continue à suivre, pendant six lieues jusqu'à Sion, le fond de la vallée quelquefois marécageuse, d'autres fois riche, cultivée et bordée de vignobles qui couvrent les coteaux »³⁹. Cette description d'une plaine contrastée semble objective. Arrivé dans la capitale, il estime que le « site est un des plus remarquables de la Suisse » et que « cette plaine fertile que le Rhône traverse en serpentant »⁴⁰ y contribue. Ce ravissement est également présent dans le paragraphe consacré à la *Vue de Sion prise du côté du levant* (fig. 3). Depuis le château de Tourbillon, il admire « la gradation successive de tous les climats depuis les sommets glacés des Alpes jusqu'aux champs fertiles couverts des plus riches productions des pays chauds »⁴¹. Cette évocation rappelle celles de Goethe ou de Jean-Marie Roland de la Platière et prouve que la région de Sion a été épargnée par les terribles inondations de la fin du XVIII^e siècle qui ont rendu marécageuse une partie des terres à proximité de Martigny.

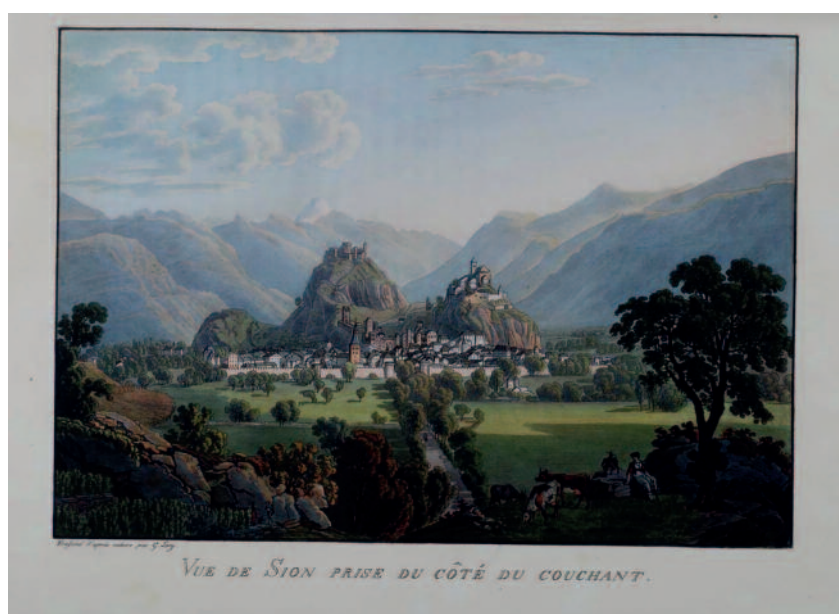


Fig. 2. Gabriel Lory fils, *Vue de Sion prise du côté du couchant*, dans *Voyage pittoresque de Genève à Milan à travers le Simplon*, Paris, 1811. (Médiathèque Valais-Sion, Collections spéciales, RH 490).

38 PITTELOUD, *Le Valais à livre ouvert*, p. 513.

39 *Ibidem*, p. 520.

40 *Ibidem*.

41 *Ibidem*, p. 521.



Fig. 3. Gabriel Lory fils, *Vue de Sion prise du côté du levant*, dans *Voyage pittoresque de Genève à Milan à travers le Simplon*, Paris, 1811. (Médiathèque Valais-Sion, Collections spéciales, RH 490).

Le récit de Karl-Friedrich-August Meisner, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de Berne, renforce cette hypothèse. Ce scientifique, qui traverse le Bas-Valais durant l'automne 1816, a été impressionné par les ravages du Rhône à proximité de Saint-Léonard. Or, depuis la colline de Tourbillon, il remarque le changement :

Ici, nous avons une image pleine de douceur et de charme qui, sur l'autre rive jusque dans la région de Martigny, quand le Rhône longe presque toujours le versant opposé, réunifié, large et majestueux est en vérité moins variée, mais tout aussi belle et charmante. Car, ici, toute la vallée ressemble à une grande et magnifique prairie, découpée par des bosquets d'arbres, sans rien qui puisse évoquer ravages ou destruction.⁴²

Pour le naturaliste, que le Rhône envahisse la plaine ou qu'il soit réunifié, son cours est « magnifique »⁴³. Sa perception diffère diamétralement de celle d'Eschasse-riaux qui voyait dans le fleuve non seulement un « ennemi », mais également un marqueur de l'incapacité des Valaisans à se gérer. Entre l'homme politique, ardent défenseur des progrès de l'agriculture, et le spécialiste des sciences naturelles, les points de vue divergent.

⁴² *Ibidem*, p. 667-668.

⁴³ *Ibidem*, p. 667.

Meisner admire les environs de Sion et «sa charmante plaine, dans laquelle des prairies magnifiques⁴⁴, des champs et des vergers alternent de la manière la plus ravissante»⁴⁵. Sur le chemin qui le conduit à Martigny, il signale qu'un autre endroit est également bien cultivé: «la région d'Ardon jusqu'en bas vers le Rhône, qui ici s'étend loin en direction du versant opposé, possède de très grands champs de céréales et semble bien être le plus riche et le plus beau pays céréalier de tout le Valais»⁴⁶. Cependant, à partir de Saillon, le professeur observe de nouveau un changement notoire: «la vallée est large et belle, mais soumise chaque année aux inondations du Rhône»⁴⁷. Il décrit les dégâts causés par les hautes eaux, la formation des marécages et conclut: «la plus grande partie de cette plaine est inutilisable, car elle ne produit qu'une mauvaise herbe acide avec laquelle aucun bétail ne peut se nourrir. C'est donc à juste titre que le Rhône est considéré comme la source de toutes les misères de ces régions»⁴⁸. En découvrant ce secteur, le naturaliste lui-même rejoint le jugement d'Eschasseriaux et des guides de voyage. Un constat s'impose: la plaine, entre Saillon et Martigny, est moins attrayante qu'en d'autres lieux et les regards que les voyageurs lui portent s'en ressentent.

Cependant, un voyageur a conscience des difficultés rencontrées par les Valaisans et ose critiquer ceux qui les jugent parfois à la hâte. Théobald Walsh, qui séjourne dans le canton en 1821 ou 1822, observe, comme les autres, les marais et les dégâts causés par les crues lors de la fonte des neiges. Toutefois, il est l'un des seuls à admirer les efforts entrepris par les riverains.

Il faudrait, pour contenir le cours de ce fleuve destructeur, d'immenses travaux, qui sont au-dessus des moyens d'un peuple pauvre et qui, une fois faits, se trouveraient peut-être encore insuffisants. Il est de mode en Suisse, surtout dans les cantons de Genève et de Vaud, de crier contre l'indolence et le peu d'industrie des Valaisans. Les Vaudois, n'ayant pu parvenir à dompter un torrent qui ravage les environs de Vevey, devraient être moins prompts, ce me semble, à exiger de leurs voisins un ouvrage bien autrement difficile que celui dont ils n'ont pu eux-mêmes venir à bout. [...]

J'ai observé un procédé fort ingénieux qu'emploient ici les habitants pour se procurer des fonds de terre: ils forment, le long des bords du Rhône, des encaissements en pierres sèches, hauts de dix-huit pouces⁴⁹ à peu près et d'une étendue plus ou moins considérable; ils ménagent dans le haut une ouverture, par laquelle ils introduisent, au moyen d'une rigole, les eaux limoneuses du fleuve, qui dépose dans cette enceinte toutes les parties terreuses qu'il a entraînées et se trouve ainsi contraint de rendre à Pierre ce qu'il a enlevé à Paul. Ces champs artificiels m'ont paru fort bons.⁵⁰

Le procédé expliqué par Walsh est la technique de colmatage qui a pour objectif d'exhausser le niveau d'une zone trop basse au moyen des sédiments fins du fleuve pour la rendre cultivable. L'ingénieur valaisan Ignace Venetz est un fervent défenseur de cette technique, qu'il explique dans un texte consacré aux digues insubmer-

⁴⁴ Il s'agit probablement des prés de Champsec.

⁴⁵ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 668.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 673.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 676.

⁴⁸ *Ibidem*.

⁴⁹ Environ 45 cm.

⁵⁰ PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 898.

sibles et aux écluses pour le colmatage⁵¹. En 1842, Rodolphe Töpffer décrit également cette conquête de terrains pour l'agriculture⁵². Il apprécie ce spectacle de la lutte entre l'eau et la terre qu'il découvre sur certaines rives du fleuve : « la flânerie y est plus savoureuse pour le voyageur que lorsqu'il marche sur la crête ou sur le penchant des coteaux »⁵³. Ces deux témoignages montrent que quelques voyageurs reconnaissent les méthodes développées par les habitants de la plaine, ainsi que leur utilité et leur qualité.

Si de nombreux étrangers ont, comme les guides de voyage, un avis critique sur les marécages, ce serait néanmoins une erreur que de généraliser leur point de vue. En effet, jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, des descriptions, comme celle de Clara Filleul de Pétigny, prouvent que la présence des marais ne constitue pas un élément suffisant pour dénigrer le paysage de la plaine. La femme de lettres écrit, en 1850, à propos des berges du fleuve à proximité de Martigny : « dans la partie où serpente le Rhône, on ne voit que des prairies marécageuses et des bois traversés par divers bras du fleuve, et qui forment des îles plus ou moins grandes, présentant des tableaux charmants »⁵⁴. Ce jugement esthétique, qui rappelle celui de Goethe, indique que les guides de voyage n'influencent pas tous les voyageurs et qu'un regard émerveillé peut se poser sur des zones humides.

La lecture diachronique de ces récits de voyage montre qu'entre 1777 et 1850, tous les voyageurs n'ont pas la même représentation de la plaine entre Sion et Martigny. Celle-ci se révèle tout en contrastes, à la fois marécageuse et cultivée. Le regard que certains étrangers portent sur le paysage est plus nuancé que celui des guides de voyage qui répètent les mêmes avis négatifs. Il évolue surtout en fonction des espaces perçus et reste en général positif dans la région de Sion, préservée des inondations, tandis que dans la région entre Saillon et Martigny, il est souvent plus critique. Il importe d'ailleurs de noter que la cinquième édition en français (1824) du *Manuel du voyageur en Suisse* propose une découverte attirante des alentours du fleuve dans la région de Sion : « il y a d'agréables promenades entre ses murs [ceux de la ville] et le Rhône »⁵⁵. Ce guide, qui juge négativement un pays « où l'on abandonne des terrains fertiles à la fureur du fleuve »⁵⁶, met en valeur et reconnaît la beauté des rives dans une zone dépourvue de marécages. A l'instar d'Eschasseriaux, il partage les idées des physiocrates qui n'envisagent la richesse du Valais que dans l'intensification du développement agricole.

Cette revue a voulu tenir compte du contexte de production des textes et les a comparés à d'autres récits de la même période. Elle montre la variété et la variabilité

⁵¹ Ignace VENETZ, *Mémoire sur les digues insubmersibles, sur les écluses à cheminées pour le colmatage et sur les principes à suivre dans les corrections des cours d'eau*, Genève, 1851.

[En ligne :] <https://www.e-rara.ch/zut/wihibe/content/zoom/6268434> (consulté le 25 juin 2020). Les écluses d'Ignace Venetz permettent aux eaux limoneuses du Rhône de traverser les digues insubmersibles. Elles ont notamment été testées dans le Bas-Valais et dans la région de Sion (Dominique BAUD, Emmanuel REYNARD, Jonathan BUSSARD, « Les transformations paysagères de la plaine du Rhône. Analyse diachronique et cartographie historique (1840-2010) », dans *Le Rhône, entre nature et société*, p. 251, note 47).

⁵² PITTELOU, *Le Valais à livre ouvert*, p. 493-494.

⁵³ *Ibidem*, p. 494.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 958.

⁵⁵ Johann Gottfried EBEL, *Manuel du voyageur en Suisse*, Paris, Langlois, 1824⁵, p. 539.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 574.

des perceptions du Rhône et de sa plaine. Des regards différents ont perçu de manière distincte des paysages qui sont eux-mêmes divers et variés selon l'endroit où se trouve le voyageur. En outre, il semble que ces paysages se sont modifiés à la fin du XVIII^e siècle. Comment le fleuve et les terrains qui le bordent ont-ils évolué ? L'approche historique fournit de précieux renseignements.

Des territoires exploités

Dès le Moyen Age, les terrains de la plaine, y compris les marais, sont exploités de manière extensive. Les documents conservés dans les archives des communes montrent que, loin du stéréotype d'un fond de vallée marécageux et inutilisable, les pratiques agro-pastorales intègrent parfaitement les ressources présentes sur ces terres. Les pâturages communs et les propriétés particulières jouent un rôle essentiel pour l'économie paysanne⁵⁷. Cette situation a-t-elle perduré au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle ? Les informations que donnent les sources historiques correspondent-elles aux descriptions des voyageurs ? De nouveaux usages se sont-ils développés dans la plaine rhodanienne ? L'analyse de quelques documents va nous permettre de répondre à ces questions.

La terminologie employée dans les documents a son importance pour nous aider à comprendre comment les riverains utilisent les terrains de la plaine. Le mot latin *campus* ne désigne pas toujours ce que nous nommons un « champ »⁵⁸. Il sert plutôt à signaler une zone de territoire où se trouvent des terres cultivées, notamment des prés et des jardins, parfois des terrains labourés. Son synonyme est le terme *campagna*, « campagne ». En ce qui concerne l'herbe destinée au bétail, le mot *pratium* désigne le pré de fauche, tandis que l'expression *pascua* évoque les herbages dévolus à la consommation directe par les animaux⁵⁹. En général, ces herbages sont des biens communs qui sont également nommés *pasturagia*, « pâturages ».

Durant tout le XVII^e siècle, les communautés de Fully et de Martigny se disputent à propos des barrières⁶⁰ qui protègent leurs terrains respectifs des eaux du fleuve⁶¹. Leurs tentatives de contrôler le Rhône s'avèrent efficaces, puisqu'elles arrivent à maintenir son cours avec ces digues judicieusement placées. Au début de l'année 1711, dans la zone du Pré Corbex, les hommes de Martigny construisent une nouvelle barrière. La communauté de Fully se plaint auprès de la Diète du détournement des eaux du fleuve, car les habitants de Fully craignent que leurs pâturages

⁵⁷ Muriel BORGAT-THELER, « Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions. I. Éléments de contexte », dans *Vallesia*, 66 (2011), p. 7-38 ; *IDEM*, « Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions. II. De la fin du Moyen Age au début du XVIII^e siècle », dans *Ibidem*, p. 39-70 ; *IDEM*, « Les reconnaissances de Fully et les terrains adjacents au Rhône en 1430 et en 1503 », dans *Vallesia*, 70 (2015), p. 209-253.

⁵⁸ Pour évoquer un champ, c'est souvent le mot *terra* qui signifie « terre » ou « morceau de terre » qui est utilisé (BORGAT-THELER, « Les reconnaissances de Fully », p. 221).

⁵⁹ Pierre DUBUIS, *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500*, 2 vol., Saint-Maurice, 1990 (Cahiers de Vallesia, 1), vol. 1, p. 244.

⁶⁰ Les barrières sont des digues réalisées avec des pieux, des branches entrelacées et un amoncellement de pierres et de gravier (BORGAT-THELER, « I. Éléments de contexte », p. 22-33).

⁶¹ BORGAT-THELER, « II. De la fin du Moyen Age au début du XVIII^e siècle », p. 54-58.

ne soient inondés⁶². Les commissaires envoyés par le gouvernement décident de laisser la barrière en l'état et de la renforcer avec une digue à l'arrière, dont les pieux seront solidement enfoncés⁶³. Cette solution devrait permettre d'éviter les inondations et les conflits. Toutefois, les commissaires ajoutent : « si, par hasard, cette barrière qui porte préjudice à cause du grave danger de détournement des eaux menaçait d'inonder les champs et les pâturages des gens de Fully, que le droit de recours soit accordé aux gens de Fully auprès du tribunal suprême »⁶⁴. Dans cette zone, les pâturages communs côtoient donc des possessions particulières cultivées, probablement des prés, des jardins ou des terres labourées. Ces possessions apparaissent déjà un siècle plus tôt, en 1618, sur un plan (fig. 1), où elles sont représentées par des rectangles.

A la fin de l'année 1711, les représentants de Martigny se présentent devant la Diète pour demander d'agrandir et de surélever la barrière qu'ils ont construite au Pré Corbex. Ils expliquent que, sans cet agrandissement, leurs champs seront inondés comme cela s'est déjà produit durant l'été, lorsque la crue du fleuve les a dévastés. Ils ajoutent : « en raison d'un déplacement du lit, elle [la barrière] ne semble plus du tout porter préjudice aux champs des gens de Fully »⁶⁵. Cette modification du cours du Rhône persuade les autorités d'accepter la supplique de la communauté de Martigny, qui peut « maintenir [la barrière] ainsi augmentée, jusqu'à ce que la nécessité incite à organiser les choses autrement »⁶⁶. Cette citation signale que la dynamique fluviale change régulièrement, ce qui contraint les riverains à s'adapter. En ce début du XVIII^e siècle, ces derniers arrivent à tenir compte des changements inhérents à cette dynamique, mais cela deviendra difficile à la fin du siècle. Il est intéressant de noter que des zones potentiellement humides, étant donné leur proximité avec le fleuve, reçoivent le nom de « champs ». A Sion, les prés détenus près du Rhône par les bourgeois de la ville se trouvent pour la plupart dans une zone située sur le cône de déjection de la Borgne. Cette zone est nommée « Champsec », car elle n'est pas en contact avec la nappe phréatique du Rhône et ces terrains très drainants nécessitent le recours à l'irrigation.

Grâce aux dates des vendanges de la moitié est de la France et de la Suisse, nous savons qu'entre 1711 et 1717, les années ont été froides durant les saisons printanière et estivale⁶⁷. Un été particulièrement pluvieux a probablement provoqué des crues qui ont détruit la barrière et modifié le cours du fleuve. De grandes quantités d'alluvions amenées par les affluents ont entravé l'écoulement du Rhône, ce qui a favorisé le changement de lit. Au XVIII^e siècle, le climat est dans une phase de forte avancée des glaciers alpins. Le « Petit Age glaciaire », comme on l'appelle, connaît effectivement une phase⁶⁸ en pleine puissance à partir de 1590, jusqu'en 1860. Un maximum est atteint autour de 1720, « sur un fond de crue persistante depuis des

⁶² *Ibidem*, p. 57.

⁶³ BORGEAT-THELER, « I. Eléments de contexte », p. 30.

⁶⁴ AC Martigny, Martigny-Mixte, 1197 et AEV, AC Fully, B 58.

⁶⁵ AC Martigny, Martigny-Mixte, 1198.

⁶⁶ *Ibidem*.

⁶⁷ Emmanuel LE ROY LADURIE, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Barcelone, 2020⁴, p. 109.

⁶⁸ Le Petit Age glaciaire va de 1300 à 1860 environ. La première phase de forte poussée des glaciers s'étend de 1303 à 1380 environ (*Ibidem*, p. 9).

décennies et des décennies»⁶⁹. Le cadastre sarde, réalisé entre 1728 et 1732, donne des indications précises sur les glaciers de Savoie. Il témoigne d'un état de poussée permanente que confirment notamment, en 1724 et 1733, les ruptures du Mattmarksee⁷⁰, en Valais. Les périodes froides et les pluies abondantes qui caractérisent le Petit Age glaciaire ont certainement un impact sur les mutations du paysage observées dans la région entre Saillon et Martigny.

En ce qui concerne les usages des terrains de la plaine au XVIII^e siècle, les documents historiques révèlent qu'ils continuent d'être cultivés de manière extensive. Vers 1700, un extrait récapitulatif de plusieurs reconnaissances⁷¹ établit que 196.5 seiteurs⁷² sont détenus par des riverains dans différentes zones entre Saillon et Saxon⁷³. Cela correspond à une surface d'environ 77.5 hectares. Parmi ces parcelles, certaines se trouvent « en l'Esclosas » et « au Devent », des lieux-dits représentés sur un plan de 1702 (fig. 4)⁷⁴. On peut observer les limites plantées pour séparer les territoires de Saxon et de Saillon, les anciennes ayant été arrachées par les crues du Rhône durant l'été. Le Rhône « vagabond » s'est d'ailleurs déplacé en direction de Saxon : le « lit du Rhône en 1701 » est dessiné au-dessus de l'ancien lit. La commune de Saxon possède des terrains de l'autre côté du fleuve qu'il importe de délimiter pour éviter les conflits intercommunaux. Dans l'angle droit de la partie inférieure du plan sont inscrits le chiffre « 1 », une petite croix et le toponyme « es Ecluses » (« en l'Esclosas » dans les reconnaissances). Il s'agit de la première limite entre les deux communes. Une ligne droite relie cette borne à la deuxième, située « au Devan », puis elle se prolonge jusqu'à la troisième limite, placée à l'angle du terrain de Saxon. Une autre ligne part de l'angle et rejoint la délimitation du cours du Rhône, également symbolisée par des croix. Des habitants de Saxon exploitent plusieurs parcelles sur ce territoire, notamment deux fauchées de marais « en l'Esclosas » ayant comme confins des prés de fauche sur trois côtés et le bras « du Devent » du côté de Saillon⁷⁵. Les roseaux qui poussent dans les marais sont récoltés sous forme de « flats »⁷⁶ ou litière. Ils sont vendus par les gros propriétaires jusqu'au début du XX^e siècle. Au lieu-dit « au Devent », une pièce de deux fauchées de pré et d'île⁷⁷ se trouve à côté du bras « du Devent » à l'est, des pâturages communs au-dessus et à l'ouest, et d'un pré de fauche au-dessous⁷⁸. Une autre parcelle de pré est située « au

⁶⁹ *Ibidem*, p. 328.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 331.

⁷¹ Dans une reconnaissance, les tenanciers devaient déclarer devant un notaire et des témoins, à la requête de leur seigneur, les biens « tenus en fief », en indiquant leur nature (pré, terre, vigne, maison, etc.), leur superficie et leur situation (le toponyme et les parcelles adjacentes), ainsi que les redevances dues pour leur possession.

⁷² Ancienne mesure de superficie (dite aussi fauchée) utilisée pour les prés. Elle correspondait en gros à la surface fauchée en un jour et variait de 29 à 39 ares. En Valais, le seiteur correspondait à 30,39 ares à Sion et à 39,42 ares à Fully, Leytron, Saillon et Saxon (Anne-Marie DUBLER, *Masse und Gewichte im Stadt Luzern und in der alten Genossenschaft*, Lucerne, 1975, p. 31).

⁷³ *En La Gilliamandaz et La Woyx et campania de Chamoson seytoratas* : 96. *In magno prato et Esclausen* : 80. *Au Devens* : 20 ½. *Sumonarium facit* : 196 ½. (AEV, AC Saxon Suppl., P 57).

⁷⁴ Pour plus de renseignements sur le contexte de production de ce plan et les informations qui suivent, voir BORGAT-THELER, « II. De la fin du Moyen Age au début du XVIII^e siècle », p. 67-69.

⁷⁵ AEV, AC Saxon Suppl., P 57.

⁷⁶ Le flat est la litière des marais (Théodore KUONEN, *Histoire des forêts de la région de Sion du Moyen Age à nos jours*, Sion, 1993 (Cahiers de Vallesia, 3), p. 672).

⁷⁷ Une île est un pâturage situé proche du Rhône (BORGAT-THELER, « I. Eléments de contexte », p. 8).

⁷⁸ AEV, AC Saxon Suppl., P 57.

lieu-dit au pied du Devent, à côté du pré qui fut au noble François Rey, à l'ouest, du pré qui fut à Pierre Roland de Saillon, à l'est, et du bras du Rhône appelé de l'Esclosas, au-dessous, et des pâturages communs, dans la partie supérieure»⁷⁹. Ces quelques reconnaissances montrent que les terrains entre le fleuve et ses bras sont exploités et demeurent indispensables pour l'économie paysanne.

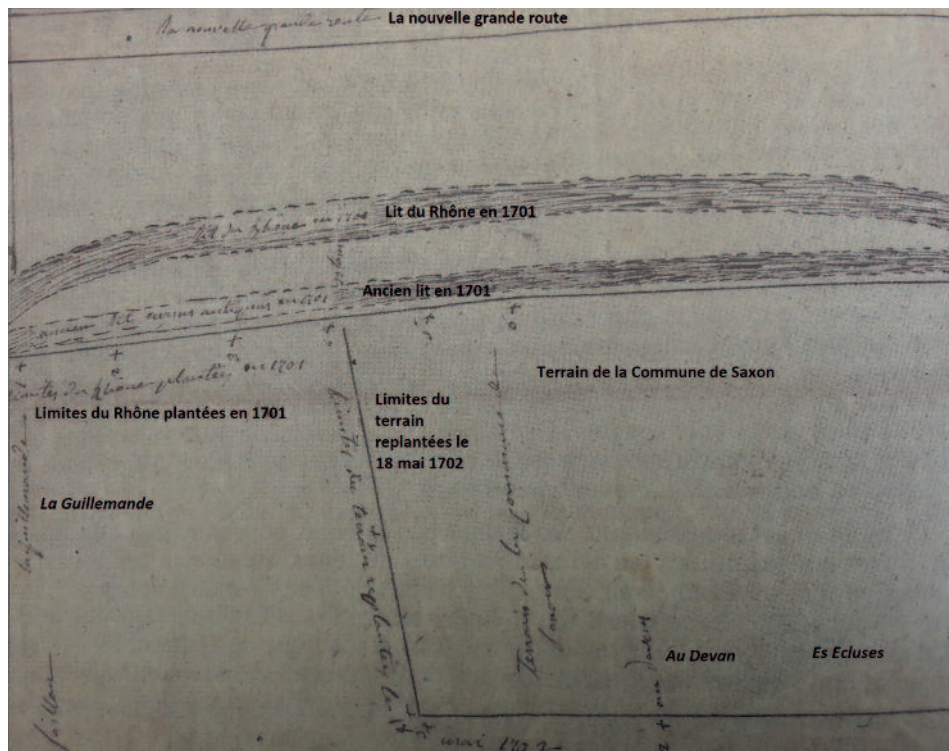


Fig. 4. Plan de 1702 illustrant la délimitation des terrains entre Saxon et Saillon sur la rive droite du Rhône.
(AEV, AC Saxon, II B117).

Les parcelles de marais peuvent être vendues, comme le signale, par exemple, un acte de vente daté de 1733. Jean-Pierre Pont et Anne-Marie Rudaz, son épouse, vendent à Jean-Pierre Carrupt de Saint-Pierre-de-Clages une parcelle de marais située à Riddes, au lieu-dit «ou Travaux»⁸⁰. Parmi les confins se trouve un autre marais, qui était un ancien bras du Rhône. Les familles bourgeoises de Sion possèdent également des marais. Ainsi, Joseph Barthélemy de Kalbermatten et son épouse Elisabeth de Montheys sont propriétaires de 1635 toises⁸¹ de marais en

⁷⁹ *Ibidem*.

⁸⁰ AEV, Albano Juilland, 2015/42, 10.

⁸¹ Cette mesure de superficie équivalait à 3.80 m² (*Annuaire du Département du Simplon*, Sion, 1813, p. 92, AEV, Ulysse Casanova, 6.2/5).

1765, et Jean-Pierre Bonvin, de 9613 toises⁸². Parmi les biens de ce dernier figurent notamment les marais dits « de l'échute » au bord du Rhône.

Les marais sont loués par les gros propriétaires aux paysans. C'est le cas d'un pré marécageux situé à Chandoline et dont la fille d'Antoine de Torrenté a hérité en 1746. Ce bien se trouve « à côté du pré de Barthélemy Jaquemettaz, au nord et à l'est, du marais du noble seigneur vidomne d'Ardon, à l'ouest, et de l'Hôpital, au sud »⁸³. En 1756, Claude Blanc, qui cultive le pré marécageux, ne paie que 2 écus de location, à cause de l'inondation. Il est spécifié qu'il paiera 2.20 écus à l'avenir s'il n'y a pas d'inondation. De 1757 à 1762, le loyer sera de 2.20 écus chaque année.

Les familles patriciennes de Sion louent également leurs jardins *in partitis novis*, ce qui peut être traduit par « dans la nouvelle répartition ». Il s'agit probablement d'anciens secteurs de la Bourgeoisie qui ont été divisés entre ses membres. Ils sont situés au nord de la route qui conduit aux îles⁸⁴, aux abords du fleuve. De nombreux terrains sont en effet exploités à proximité du Rhône. En 1751, Claudine-Louise de Courten, veuve du capitaine et châtelain Berthod, vend pour le prix de 180 écus à Pierre-Joseph Du Fay de Lavallaz un jardin et un champ à Sion, *in partitis novis*, et une île avec marécage de l'autre côté du Rhône⁸⁵. Plusieurs parcelles de jardins *in partitis novis* appartiennent à Jean-Adrien de Torrenté et sont partagées entre ses enfants après son décès en 1738⁸⁶. Un autre jardin, d'une surface de 212 toises, est localisé en amont du pont du Rhône, à côté d'une île, au nord, et d'autres parcelles appartenant à des notables. Un terrain de 1160 toises, ayant le rocher de Valère au nord et le Rhône au sud, est principalement constitué de prés de fauche, mais contient également un petit jardin de 16 toises, une vigne de 623 toises et un champ de 52 toises. La famille possède en outre de nombreux prés de fauche à Champsec⁸⁷. Il s'agit de terres très prisées qui peuvent faire l'objet de transactions entre les membres du patriciat. En 1750 par exemple, Marie Julianne de Kalbermaten vend à Jean-Pierre Bonvin un pré à Champsec et un jardin avec chènevière en partie à Champsec, en amont du pont du Rhône⁸⁸. La culture et l'artisanat du chanvre représentent un secteur d'activités important pour l'économie locale, comme le révèle le botaniste fribourgeois François Bourquenoud en 1810 : « dans tous les coins de la ville jusqu'à la porte de l'Hôpital même, l'on voyait des tas de chanvre appuyés pour le dessécher et ensuite le replonger dans quelques eaux croupies pour le dessécher de nouveau jusqu'à ce que le chanvre fut suffisamment roui »⁸⁹. L'odeur est insupportable aux voyageurs. Cependant, le rouissage permettait d'obtenir des fibres plus souples qui étaient ensuite filées et éventuellement tissées. La zone du Croset ou « Crosetto », au nord des Îles bourgeoises du Croset,

⁸² Janine FAYARD DUCHÊNE, *Les origines de la population de Sion à la fin du XVIII^e siècle*, Sion, 1994 (Cahiers de Vallesia, 4), p. 204-205.

⁸³ AÉV, Philippe de Torrenté, ATL 91.

⁸⁴ *Ibidem*.

⁸⁵ AÉV, Supersaxo II, Pg 161.

⁸⁶ AÉV, Charles Allet, P 122.

⁸⁷ Les terrains de Champsec seront décrits dans un article de *Vallesia* qui retracera l'évolution paysagère de la plaine et de ses usages entre 1500 et 1850.

⁸⁸ AÉV, Charles Allet, Pg 223.

⁸⁹ FAYARD DUCHÊNE, *Les origines de la population de Sion*, p. 18.

regroupe plusieurs parcelles de chènevières, propriétés du patriciat sédunois⁹⁰. La fortune de ce dernier repose en effet sur la terre.

Les terrains de Champsec sont réservés aux membres des familles bourgeoises, mais les jardins appartiennent aussi aux habitants⁹¹, qui choisissent parfois de s'en séparer. Ainsi, en 1768, Jacques Sies vend à Georges Zufferey, d'Anniviers, un jardin près du pont du Rhône⁹². Néanmoins, les habitants n'ont pas la possibilité d'obtenir une portion de « champ de tabac », un privilège très recherché à la fin du XVIII^e siècle et réservé aux bourgeois⁹³. Ces terrains, peu éloignés du Rhône, ont peut-être été utilisés pour des essais de culture du tabac ; c'est du moins ce que leur nom laisse supposer. Si cela n'est pas certain, l'exploitation réussie de la zone demeure assurée. En effet, un article paru en 1852 la cite en exemple. Aux sceptiques, qui ne croient pas que le dessèchement des marais est possible à cause des infiltrations du Rhône, le journaliste répond : « La belle raison ! Est-ce que les infiltrations du Rhône empêchent les Sédunois de cultiver leurs terres bourgeoises vulgairement appelées champs de tabac, qui pourtant sont à plusieurs pieds au-dessus du niveau du fleuve voisin ? »⁹⁴ Cette réussite a vraisemblablement commencé à la fin du siècle précédent. Un document de 1808 signale la vente d'une parcelle. Le représentant du Conseil de la Ville de Sion vend au lieutenant Joseph-Ignace de Torrenté, comme dernier enchérisseur au nom de sa belle-mère Madame Christophe de Courten, « le champ de tabac n° 82 jouxtant, au levant, le champ de M. le vice-conseiller d'Etat de Lavallaz, au midi, le chemin des îles, au couchant, le champ de M. le grand-châtelain Theiler »⁹⁵, au prix de 163 écus bons. Ces terres labourées représentent un bon investissement.

En 1816, la ferme du tabac est créée en Valais et obtient le privilège exclusif de la culture et de la vente du tabac. La Diète a considéré que

la culture et la fabrication du tabac ayant lieu dans le pays et devant même en fournir à l'étranger, il en résultait que les 30 000 francs que coûte annuellement le tabac resteraient dans la circulation intérieure et n'auraient plus enrichis [*sic*] les fabricants du dehors ; mais, par-dessus tout, la Diète a reconnu dans cette fabrication un moyen de fournir de l'ouvrage facile à une quantité d'individus peu propres aux travaux rudes, et à des femmes et des enfants qui vivent dans la fainéantise sous le prétexte qu'ils ne trouvent pas d'ouvrage à leur portée.⁹⁶

Dirigée par Rodolphe Ehrensam, marchand à Bex, la fabrique de tabac est installée dans une partie de l'Hôpital de Sion en 1822 et remplit enfin les objectifs fixés⁹⁷. D'après un sociétaire, le tabac du pays est d'une qualité supérieure. Un journal vaudois cité par la *Gazette du Valais* en 1863 explique : « l'expérience a prouvé que le

⁹⁰ AEV, Philippe de Torrenté, ATL 91 et AEV, Charles Allet, P 122.

⁹¹ Sous l'Ancien Régime, la catégorie des habitants a un statut précis inférieur à celui des bourgeois (FAYARD DUCHÊNE, *Les origines de la population de Sion*, p. 71-78).

⁹² AEV, de Torrenté-de Nucé, Pg 10.

⁹³ FAYARD DUCHÊNE, *Les origines de la population de Sion*, p. 43.

⁹⁴ *Courrier du Valais*, 29 avril 1852.

⁹⁵ AEV, Otto et André de Chastonay, 112.

⁹⁶ *Bulletin officiel et feuille d'avis*, 24, 12 juin 1816.

⁹⁷ Henri MICHELET, « Sur les traces des précurseurs : industries bas-valaisannes (1800-1850) », dans *Vallesia*, 23 (1968), p. 161-162.

sol dans lequel le tabac réussit le mieux est un mélange de limon du Rhône et de terre. [...] La culture du tabac, qui n'a eu lieu jusqu'ici que sur une petite échelle, promet un riche avenir pour le canton »⁹⁸. Un plan intéressant (fig. 5), réalisé en 1825, signale les portions bourgeoises des champs de tabac et les terrains de la ferme Ehrsam juste à côté. Ces terrains sont vraisemblablement dédiés à la culture du tabac. Sur ce plan, de nombreuses parcelles exploitées sont représentées à proximité du Rhône.



Fig. 5. Plan de 1825 indiquant les portions bourgeoises des champs de tabac et les terrains de la ferme Ehrsam, fabrique de tabac, juste à côté. (AEV, Louis de Riedmatten, suppl. P 19).

Un autre plan, de 1756 (fig. 6), montre déjà des terres cultivées à Sion, à proximité du Rhône. On peut observer des biens qui appartiennent à la Bourgeoisie, notamment « l'île au-dessus du pont du Rhône, le terrain ou la rive gauche au-dessous du pont du Rhône, où ils se trouvent plusieurs chènevières cultivées, le terrain défriché sur la rive droite du Rhône »⁹⁹. Ce plan, comme les autres documents cités précédemment, révèle que les terres de la plaine jouent un rôle essentiel pour l'économie. Dans une lettre adressée en 1812 au préfet du Département du Simplon, le chanoine Polycarpe de Riedmatten indique quels engrais sont utilisés en fonction des cultures :

Les diverses espèces d'engrais dont on se sert dans ce pays sont le fumier des vaches, que l'on met dans les jardins, sur les prés, celui de chevaux, qui fait grand bien dans les prés

⁹⁸ *Gazette du Valais*, 6 août 1863.

⁹⁹ FAYARD DUCHÈNE, *Les origines de la population de Sion*, p. 53.

marécageux et qui ne convient pas dans les jardins, parce qu'il produit beaucoup des mauvaises herbes, et celui des moutons, qui fait grand bien dans les champs et dans les vignes.

Depuis 15 ans environ, les prairies artificielles ont été introduites dans ce pays et, quoiqu'elles réussissent très bien dans ce Département, il [n']y en aura pas davantage à ce moment qu'environ 4 hectares, dont la plus grande partie est en luzerne et quelque peu en trèfles.¹⁰⁰



Fig. 6. Plan de 1756 montrant des terres cultivées à Sion, à proximité du Rhône.

(AEV, ABS, 97/11).

Le chanoine estime avoir fait tout son possible pour convaincre les « cultivateurs de la campagne à augmenter les prairies artificielles », mais sans succès. Un négociant de Sion, Jean-Marie Lugon, vend pourtant « des graines de prairies artificielles propres à ensemer les prés et les terres incultes de mauvaise qualité défrichées »¹⁰¹. Polycarpe de Riedmatten donne encore des informations intéressantes

¹⁰⁰ AEV, Xavier de Riedmatten, P 659.

¹⁰¹ *Bulletin officiel et feuille d'avis*, 2, 14 janvier 1810.

concernant la période des récoltes dans la plaine. Il signale « le mois où se fait annuellement la récolte » :

- en froment, depuis le 1^{er} jusqu'au 30 juillet,
- en seigle, depuis le 15 juin jusqu'au 15 juillet,
- en orge, depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août,
- en sarrasin, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 30,
- en avoine, depuis le 20 juillet jusqu'au 20 août,
- en maïs, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 30,
- en pommes de terre, depuis le 1^{er} septembre jusqu'au 30 d'octobre,
- en légumes secs, depuis le 1^{er} d'août jusqu'au 30,
- en châtaignes, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 30,
- en betteraves, depuis le 15 octobre jusqu'au 15 novembre.¹⁰²

Cette liste prouve la variété des cultures produites par les agriculteurs de la région de Sion¹⁰³. Il manque les poires, les pommes, les raisins, le lin et le chanvre que le chanoine évoque dans d'autres parties. Les pommes de terre sont cultivées depuis 50 ans sur l'ensemble du territoire¹⁰⁴. L'agriculture progresse dans les environs de la capitale entre le début et le milieu du XIX^e siècle. En effet, un correspondant de l'*Observateur* remarque, en 1847, depuis Mont-d'Orge, « de belles prairies, des champs couverts de maïs, de pommes de terre, de seigle et d'autres récoltes remplacer les lieux où je ne voyais autrefois que de mauvaises herbes, des marais et des sables, triste souvenir des inondations d'un fleuve dévastateur »¹⁰⁵. A Saxon également, des progrès ont été accomplis. La Commune a exécuté des travaux considérables entre 1807 et 1837 pour construire des digues, selon les ordres du Conseil d'Etat, et des jardins neufs ont été cultivés¹⁰⁶.

Les sources historiques dévoilent une plaine largement exploitée au XVIII^e siècle et durant la première moitié du XIX^e siècle. Elles correspondent aux descriptions des voyageurs qui évoquent une plaine à la fois marécageuse et cultivée, selon les lieux observés. Néanmoins, ce que les voyageurs n'ont souvent pas saisi, c'est que tous les terrains de la plaine, y compris les marais, étaient utilisés par les riverains dans le cadre d'une agriculture extensive. Les documents signalent également que de nouveaux usages se sont développés dans la plaine rhodanienne, notamment la culture de la pomme de terre, celle du tabac et des prairies artificielles.

Des territoires soumis aux inondations

A partir de 1777, le regard que les voyageurs portent sur le paysage évolue, nous l'avons remarqué, en fonction des espaces perçus. Il est en général plus positif dans la région de Sion, préservée des inondations, que dans la région comprise entre

¹⁰² AEV, Xavier de Riedmatten, P 659.

¹⁰³ L'arrondissement de Sion comprend les cantons de Sion, Sierre, Loèche et Hérémenche.

¹⁰⁴ La première mention de pommes de terre cultivées en Valais date de 1764 (Olivier CONNE, *La Contrée de Sierre 1302-1914*, Sierre, 1991, p. 223).

¹⁰⁵ L'*Observateur*, 3 juillet 1847.

¹⁰⁶ SCHEURER, « IV. Quarante ans de projets, de travaux, de litiges et de catastrophes (1820-1860) », p. 9.

Saillon et Martigny. Dès lors, il importe de vérifier si les sources historiques donnent des informations similaires, afin de savoir quels territoires sont dévastés par les inondations et à quelles époques.

De nombreuses inondations ont eu lieu en Valais entre le début du XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Un graphique (fig. 7), réalisé à partir des événements recensés¹⁰⁷ par le *Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums*¹⁰⁸, montre clairement une intensification des phénomènes d'inondations à partir de 1830. Auparavant, ces catastrophes étaient moins fréquentes. Entre 1680 et 1760, une période avec peu de phénomènes a probablement permis à l'agriculture de prospérer dans les régions cultivées de la plaine. Néanmoins, nous avons vu qu'en 1711, la dynamique du fleuve avait contraint les hommes de Martigny de s'adapter et d'agrandir leur barrière à cause d'une inondation. Cet événement de faible ampleur n'a pas été répertorié par l'équipe du *Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums*, qui s'est concentrée sur les inondations plus importantes. Ce cas montre pourtant que les

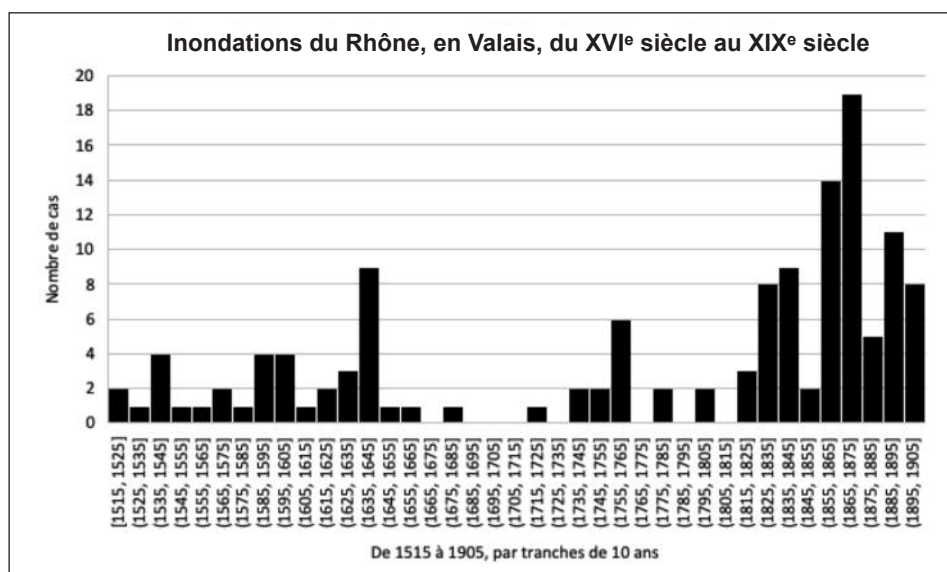


Fig. 7. Nombre d'inondations du Rhône du XVI^e siècle au XIX^e siècle, selon les données fournies par le *Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums*. Certaines inondations répertoriées n'ont concerné qu'une partie du canton et n'ont pas fait de dégâts dans d'autres régions.

¹⁰⁷ Pour réaliser ce graphique, nous avons sélectionné les dates des événements recensés par le *Forschungsinstitut zur Geschichte des Alpenraums*. Cependant, ces derniers n'ont pas été analysés méthodiquement dans leur zone d'impact. En effet, certaines inondations ont dévasté l'ensemble du canton alors que d'autres sont restées localisées dans une région. Une classification des événements en fonction de l'intensité des crues reste à faire.

¹⁰⁸ Au sujet de cette base de données, voir par exemple Gregor ZENHÄUSERN, « Witterung und Klima eines Walliser Alpental nach Aufzeichnungen (1770-1812) des Weibels Johann Ignaz Indersmitten von Binn », dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 40 (2008), p. 141-220 (analyse) et p. 221-328 (édition critique), ainsi que Max BURRI, Gregor ZENHÄUSERN, « Sommertemperaturen im Spiegel von Ernte- und Schneebeobachtungen aus Bern und Wallis 1766-1812 », dans *Blätter aus der Walliser Geschichte*, 41 (2009), p. 189-206.

techniques adoptées par les riverains sont efficaces en cas de petites inondations provoquées par les hautes eaux. Cela devient plus compliqué lorsque des crues catastrophiques surviennent.

Dès 1760, les riverains qui vivent dans la région située entre Riddes et le coude de Martigny craignent que le fleuve ne cause des dommages importants. Ils demandent à la Diète d'intervenir « pour empêcher toute irruption » et « pour diriger le cours du fleuve le plus droit possible »¹⁰⁹. Cependant, les dispositions prises ne suffisent pas et la catastrophe survient en 1782. Les conséquences de cette inondation sont d'une telle ampleur qu'elles auront un impact jusqu'à la Première Correction du fleuve. La Commune de Saxon estime avoir perdu 3 hectares de terrains¹¹⁰ entre 1761 et 1803. Elle n'est pas la seule à avoir souffert. En 1788, les bourgeois de Saillon décident de se partager les 25 seiteurs octroyés par la Diète sur les biens communs. Ils ont obtenu de pouvoir « se partager et travailler en propriété » ces biens pour compenser les malheurs endurés à cause des inondations¹¹¹. En 1790, ils supplient les députés de la Diète, « eu égard à la grande irruption du Rhône, pour la réduction et la suppression du cens et du dernier albergement de la parcelle de la plaine »¹¹². La redevance et le loyer dus pour cette parcelle sont trop élevés, étant donné les dégâts subis et le changement de trajectoire du fleuve vers le milieu de la plaine, en direction de Saillon¹¹³.

La région de Sion semble épargnée jusqu'au 27 août 1834. Le rapport du chanoine Berchtold¹¹⁴, président de la commission de bienfaisance, donne des précisions intéressantes sur les ravages causés par cette inondation :

Depuis Chippis, une partie du Rhône déborda presque partout sur les jardins pour y revenir après les avoir quittés avant [*sic*] plusieurs siècles, par exemple à Chalais, à Granges, à Sion, à Châteauneuf, etc. Partout il encombra les jardins situés un peu bas, rompit les digues et répandit des plaintes et la misère.¹¹⁵

Ce passage prouve l'intensité de la crue recouvrant des terrains qui n'avaient plus été inondés depuis longtemps. Emile Barberini de Sion déclare avoir perdu sur le territoire de la ville de Sion « en pommes de terre, sur environ 100 toises, la totalité, et, sur 100 [autres] toises, à peu près la moitié, semences et produit »¹¹⁶. Le président du dizain de Martigny écrit : « la commune de Fully, si exposée à l'ardeur des

¹⁰⁹ Alexandre SCHEURER, « Le Rhône et ses riverains entre Riddes et Martigny (1400-1860). Quatre longs siècles de conflits et de solutions. III. De la catastrophe de 1782 à la loi cantonale de 1833 », dans *Vallesia*, 66 (2011), p. 72-73.

¹¹⁰ AC Martigny, Martigny-Mixte, 1280, document édité par Muriel BORGAT-THELER, « Sources du Rhône, documents inédits sur les relations entre le fleuve et ses riverains (Première partie : de 1776 à 1839) », dans *Vallesia*, 67 (2012), p. 86.

¹¹¹ AEV, AC Saillon, C 14.

¹¹² Chanoine Pierre-Antoine GRENAT, *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*, Genève, 1904, p. 428.

¹¹³ Pour plus d'informations sur l'instabilité du fleuve entre Saillon et Saxon, voir SCHEURER, « III. De la catastrophe de 1782 à la loi cantonale de 1833 », p. 73-76.

¹¹⁴ Le chanoine Joseph Anton Berchtold, qui fait partie du clergé libéral, est sans doute « le prêtre le plus savant du Valais » (Gérald et Silvia ARLETTAZ, « Les tendances libérales en Valais, 1825-1839 », dans *Vallesia*, 63 (2008), p. 21). Son rapport sur la catastrophe qui a touché les vallées et la plaine est très intéressant, car il décrit la catastrophe en détail et signale les techniques à utiliser pour empêcher des dommages dans le futur.

¹¹⁵ AEV, DI 22.2.2.

¹¹⁶ AEV, DI 22.2.1.7.

rayons du soleil dans le coteau et les propriétés en plaine ayant été totalement submergées, a considérablement plus souffert que toute autre [commune] »¹¹⁷. Des inondations plus ou moins importantes vont suivre, notamment en 1836, 1839, 1841 et 1846.

Cette recrudescence correspond à la phase finale particulièrement virulente du Petit Age glaciaire. Elle déstabilise les riverains, comme le dévoile cette lettre d'Antoine de Riedmatten à son père Louis, président de Sion, en 1836 :

Je ne puis vous dire combien j'ai souffert d'apprendre la déplorable nouvelle du désastre que le Rhône vient de répandre dans notre pauvre Valais, qui aurait déjà tant besoin de quelques bonnes années pour se remettre des malheurs qui l'affligent si souvent. Je ne puis encore me persuader que les dégâts occasionnés soient aussi considérables qu'Eugénie semble l'annoncer, car, en supposant même que les eaux se soient élevées à la même hauteur qu'en 1834, elles n'auront pu se soutenir aussi longtemps à la même hauteur et les dommages auront dû être limités à ceux qu'occasionne une première rupture, ce seront sans doute vos arrières-bords qui auront le plus souffert.¹¹⁸

Antoine remercie ensuite la providence que l'inondation se soit déroulée lorsque les récoltes, particulièrement le maïs, étaient déjà rentrées. Le rôle des arrières-bords est primordial. En juillet 1841, à Sion, beaucoup de jardins sont dévastés à cause de la rupture d'un arrière-bord¹¹⁹. La responsable de la rupture est une taupe qui a creusé un trou dans la digue. En quelques heures, des ouvriers parviennent à fermer la brèche. Cette anecdote montre l'efficacité des digues et les connaissances développées par les riverains.

Selon un journaliste¹²⁰, la crue de mai 1846 est plus importante que celle de 1834. Il explique que la route du Simplon a été réparée dans les nombreux endroits où elle était endommagée. Il évoque les raisons de ces accidents : « de toutes parts, les accidents survenus sont attribués aux coupes des forêts. L'expérience ne laisse aucun doute à cet égard »¹²¹. Cette affirmation est corroborée par certains chiffres qui laissent penser que les forêts sont surexploitées. A la Diète du 22 mai 1828, on signale qu'en 1826 et 1827, les flottages permis sur le fleuve n'auraient pas dû excéder 9000 moules. Or, 13 120 moules ont finalement été flottés, soit 4120 en contravention¹²². Cependant, il s'agit de ne pas tirer de conclusions hâtives. Une étude reste à réaliser sur l'exploitation du bois et le flottage sur le Rhône au XIX^e siècle.

Les informations contenues dans les documents historiques correspondent aux récits des voyageurs qui signalent que la région entre Saillon et Martigny est soumise aux aléas des crues du Rhône dès 1760. La région de Sion reste apparemment épargnée par les catastrophes jusqu'en 1834.

¹¹⁷ AEV, DI 22.2.1.9.

¹¹⁸ AEV, Louis de Riedmatten, 7/15/33.

¹¹⁹ *Echo des Alpes*, 22 juillet 1841.

¹²⁰ *Gazette du Simplon*, 27 mai 1846.

¹²¹ *Ibidem*.

¹²² AEV, 1001, Protocole des séances du Grand Conseil [Diète cantonale], vol. 8, 22 mai 1828.

L'influence des descriptions des voyageurs

Les descriptions des voyageurs et leur perception souvent négative du paysage de la plaine ont influencé les membres du Conseil d'Etat et de la Diète ainsi que les Valaisans en général. Il importe de découvrir quelles en sont les raisons et quels impacts elles ont eus sur les décisions des autorités.

Dans l'*Annuaire de la préfecture du Département du Simplon* de 1813, les autorités font le constat suivant :

On parvient difficilement à diguer le Rhône et les torrents ; ils sont sujets à changer de direction à chaque crue d'eau. Les travaux immenses des habitants remédient à peine aux dangers présents : on espère toutefois, en agissant avec plus de concert et d'une manière plus générale, parvenir, sinon à maîtriser entièrement comme cela a lieu à Sion, du moins à contenir les torrents au point de ne plus être exposé à des dégâts tels que ceux éprouvés jusqu'à présent.¹²³

Cet extrait montre qu'on est conscient des sacrifices consentis par les riverains et que l'espoir réside dans une meilleure coordination des travaux. On est loin cependant du discours volontariste d'Eschasseriaux, qui fait de l'endiguement du fleuve la priorité du gouvernement. Cela change progressivement. En 1824, la Diète commence par accorder au Conseil d'Etat les pleins pouvoirs pour donner une nouvelle direction au Rhône entre la Massa et le pont de Loèche, ainsi que pour conserver la chaussée et dessécher les marais. Cette mesure lui permet de se prononcer sur d'éventuelles contestations de la part des communes ou des particuliers. La Commission du Rhône lui a en outre proposé un projet d'envergure pour « la sûreté de la grande route, l'amélioration du territoire et la salubrité du climat »¹²⁴. On envisage ces dispositions pour une raison qu'invoque le grand bailli Gaspard Eugène Stockalper dans le discours inaugural de la Diète de novembre 1824 :

Son Excellence, visant aux embellissements toutefois dégagés de luxe, manifeste le désir de voir changer et disparaître tous les aspects de la grande route qui choquent l'œil du voyageur et servent d'aliment à la critique de l'observateur ; aspects qu'elle désire voir remplacés par des plantations d'arbres, parés du bel ornement de la culture et de tout autre agrément, dont ses alentours seraient susceptibles.¹²⁵

Il s'agit donc de réaliser des « embellissements » pour ne plus prêter le flanc à la critique des voyageurs. Les convictions d'Eschasseriaux sont désormais partagées par de nombreuses personnes qui traversent le Valais. Le gouvernement se doit d'intervenir, mais il se limite à défendre les intérêts de la route du Simplon. Cela est primordial, comme l'explique, dans son discours d'ouverture de la Diète de novembre 1830, le grand bailli Michel Dufour, un libéral arrivé au pouvoir en 1829. Il s'oppose à la réduction des dépenses annuelles pour les routes.

C'est un fait notoire que l'ouverture de la route du Simplon a considérablement contribué à dédommager les dizains orientaux des désastres effroyables qu'ils ont éprouvés

¹²³ AEV, Ulysse Casanova, 6.2/5.

¹²⁴ AEV, 1001, Protocole des séances du Grand Conseil [Diète cantonale], vol. 5, 11 décembre 1824.

¹²⁵ *Ibidem*, vol. 6, discours d'ouverture de la Diète de novembre 1824.

dans nos funestes guerres. C'est de même les réparations que nous faisons à nos routes qui nous attirent l'affluence des étrangers, favorisent l'extension de la culture, multiplient nos produits agricoles, en facilitent la vente; et l'on peut en juger par l'abondance du numéraire qui circule dans notre canton.¹²⁶

En somme, grâce à la route, l'économie du canton se porte mieux. Il faut donc veiller à ne pas perdre cette manne financière. Le compte de l'Etat pour l'exercice 1830 nous apprend que 1170 voitures et 3472 chevaux ont traversé le canton¹²⁷. Une délimitation du cours du Rhône et l'élaboration d'un plan deviennent des priorités pour les autorités¹²⁸ en 1831. Les efforts consentis dès les années 1820 aboutissent en 1833 à l'adoption de la loi sur le diguement du Rhône, des rivières, des torrents et le dessèchement des marais¹²⁹. Cette même année, le projet de l'ingénieur en chef du Canton, Ignace Venetz, de colmater la plaine entre Riddes et Martigny, est présenté à la Diète. Le gouvernement signale: «la vue du voyageur ne serait plus choquée par l'aspect d'un vaste territoire inculte et stérile, qui fait accuser d'indolence le Valaisan de la plaine»¹³⁰. Toujours, on tient compte du regard des voyageurs!

Cependant, en 1839, le président du Grand Conseil critique le travail accompli durant les dernières années. Il estime que «des dépenses considérables étaient faites pour les digues du Rhône qui, chaque année, étaient à recommencer par manque de soin dans la construction et par défaut de plan arrêté et de coordonner les travaux»¹³¹. Finalement, seule la Première Correction du fleuve permettra de résoudre la plupart des difficultés, grâce à l'aide financière de la Confédération. Toutes les démarches entreprises au préalable ont toutefois permis d'arriver à la réussite de cette œuvre, ce qu'on reconnaît déjà d'une certaine manière au Grand Conseil en 1842:

La création de la route du Simplon nous a portés à restaurer la route de la plaine; celle-ci étant établie, il a fallu songer à la protéger contre les irrutions du Rhône et de ses torrents. L'administration supérieure s'occupa dès lors de constructions hydrauliques; elle fit de nombreux sacrifices pour étudier un système dont l'application pût se concilier avec nos ressources. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès, mais l'enseignement resta: la pratique et les revers sont un si bon maître! Le gouvernement transmet le goût d'améliorer le diguement des eaux aux populations et il se borne maintenant à les diriger. Ses conseils ne sont pas toujours suivis, mais le vrai finit ordinairement par triompher. Chez nous, sa marche est lente, quelquefois rétrograde, mais la tendance universelle n'est pas douteuse; elle peut être momentanément comprimée, mais elle ne tardera pas à prendre son libre essor vers le mieux.¹³²

¹²⁶ *Ibidem*, vol. 9, discours d'ouverture de la Diète de novembre 1830.

¹²⁷ *Ibidem*, vol. 9.

¹²⁸ *Ibidem*, vol. 9, 2 décembre 1831.

¹²⁹ SCHEURER, «III. De la catastrophe de 1782 à la loi cantonale de 1833», p. 100-106.

¹³⁰ SCHEURER, «IV. Quarante ans de projets, de travaux, de litiges et de catastrophes (1820-1860)», p. 22-24.

¹³¹ *Bulletin du Grand Conseil*, séance du 21 mars 1839, p. 174.

¹³² Séance du Grand Conseil du 29 novembre 1842, dans la *Gazette du Simplon*, 3 décembre 1842.

Les descriptions des voyageurs ont contribué, à leur manière, à changer la perception des Valaisans sur la plaine du Rhône. Ces derniers ont ensuite amélioré l'endiguement du fleuve et le territoire par étapes. Ils sont progressivement passés d'une agriculture extensive à une autre, plus intensive, au XX^e siècle. Cependant, l'essor vers le mieux continue avec la Troisième Correction du Rhône, et les changements de perception et les mutations du paysage, également.